

# Site du Vallon des Graus

Belvédère (06)



Les espaces agro-pastoraux occupent plus de la moitié du territoire du Parc. Les Conservatoires botaniques nationaux y ont mené une étude concernant les zones humides (dans le cadre d'un projet européen ALCOTRA Paysage).

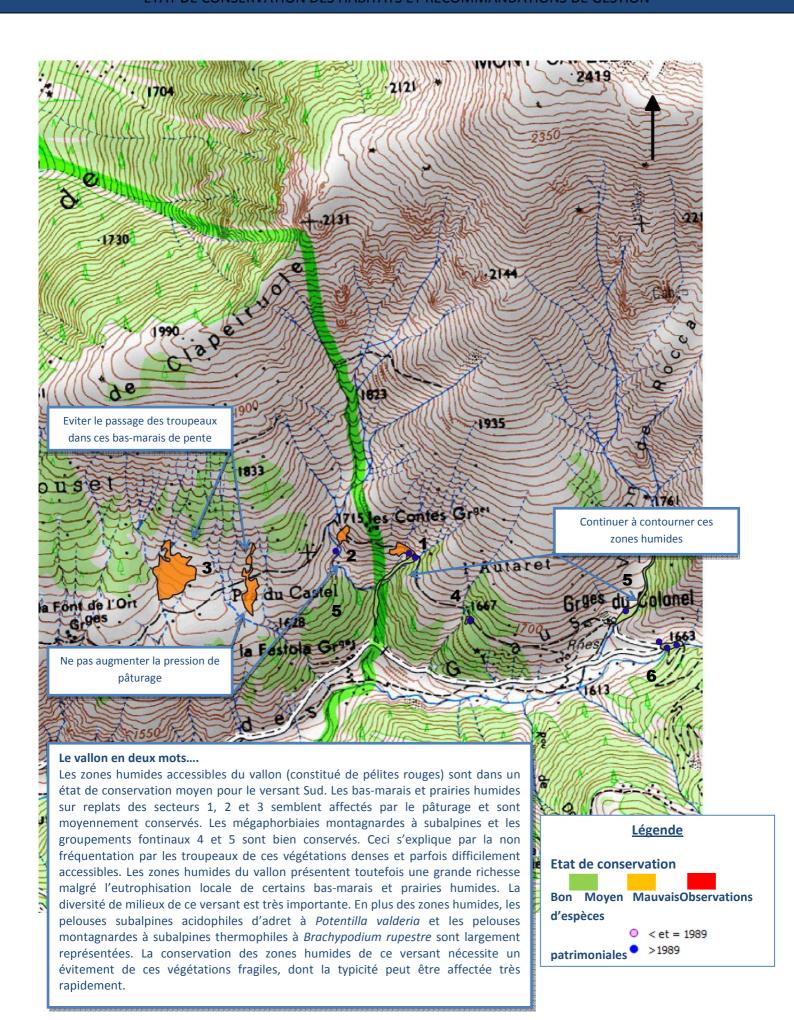
Il s'agit d'un état des lieux mené durant l'été 2014. La difficulté est de savoir si les pratiques actuelles permettent de préserver les paysages ou au contraire les détériorent, et de quand datent les dégradations observées. Ainsi, il s'agit, en concertation avec le berger et l'éleveur, de mieux comprendre les pratiques à maintenir ou à améliorer à l'avenir, en tenant compte des contraintes, besoins ou obligations pour la conduite des troupeaux.



## 2014

Parmi les zones humides remarquables présentes sur le territoire du Parc, les bas marais à *Carex bicolor* sont les plus remarquables : très rares, hérités de la période des glaciations, en limite de répartition sud, ils abritent plusieurs espèces protégées. Mais tous les autres types de zones humides méritent également notre attention : ce sont des milieux fragiles et sensibles.

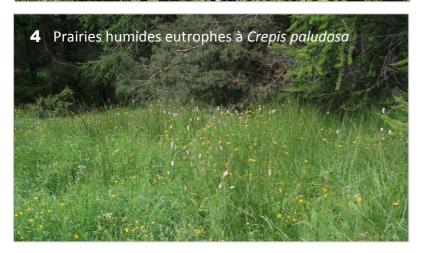
Ci-contre : aire de répartition des basmarais à *Carex bicolor* 



#### ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION







- Bonne diversité en espèces et en habitats
- Passage du troupeau sur les bas-marais
- → A noter que depuis 2018, un exclos a été mis en place sur une partie de ce bas-marais. Il n'est donc plus sous l'influence du troupeau.

L'état de conservation est moyen du fait de l'envahissement par de nombreuses espèces appartenant aux communautés mésotrophes à eutrophes des prairies humides. Il a été observé plusieurs fois des faciès à *Blysmus compressus*. Cette dernière espèce est indicatrice de sols piétinés et d'un enrichissement organique. Le troupeau doit donc éviter largement cette zone

Ne pas créer de point de chôme aux abords immédiats et aménager si besoin un point d'abreuvement.

Des prairies humides eutrophes du *Calthion* palustris ont d'ailleurs été observées en secteur 4 avec la présence de *Carex curta*.

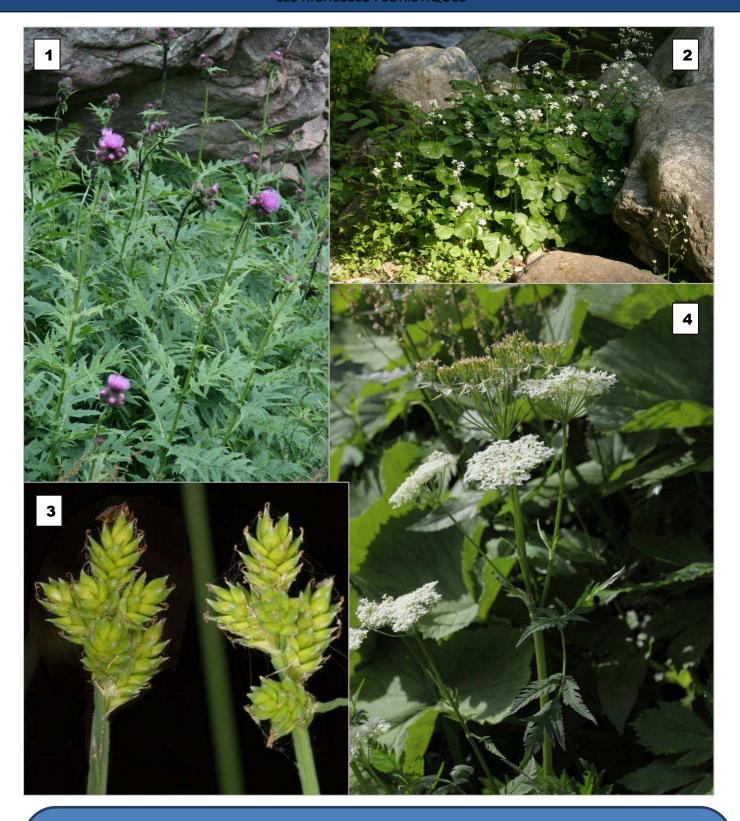
- Présence d'espèces patrimoniales
- Forte diversité en habitats
- Présence de sources riches en mousses

Les mégaphorbiaies montagnardes à subalpines (secteur 5) abritent plusieurs espèces patrimoniales comme Cirsium alsophilum, Aconitum burnatii ou encore Chaerophyllum elegans. On les trouve en contact avec les sources subalpines à alpines à Cardamine asarifolia et les mégaphorbiaies riveraines à Petasites officinalis (secteur 6). Elles ne semblent pas parcourues par les troupeaux. Il faut conserver la gestion actuelle et continuer de contourner ces secteurs. Les prises d'eau éventuelles ne semblent pas affecter le bon fonctionnement de ces zones humides.

#### Qu'est-ce que l'état de conservation d'un habitat ?

Mesurer l'état de conservation d'un habitat équivaut à évaluer sa santé, son fonctionnement. Par exemple, une zone humide a besoin d'eau pour fonctionner. La quantité d'eau peut varier ainsi que sa qualité, ce qui affecte directement le fonctionnement du milieu et sa pérennité, donc sa conservation. L'habitat est une unité de végétation qui résulte des multiples facteurs du milieu (l'eau, la lumière, les nutriments...). Quand une tourbière est en mauvais état de conservation, cela signifie que son fonctionnement ne permet plus son maintien, elle sera remplacée par un habitat de moindre valeur patrimoniale en termes de biodiversité.

### LES RICHESSES FLORISTIQUES



Ces espèces sont caractéristiques des bas marais subalpins (milieux relictuels très rares en France), mégaphorbiaies subalpines et des sources subalpines à alpines.

- 1. Cirse des montagnes (Cirsium alsophilum) Protection Nationale / Livre Rouge Tome I
- 2. Cardamine à feuilles d'asaret (Cardamine asarifolia) Protection Régionale / Livre Rouge Tome II
- 3. Laîche courte (Carex curta) Protection Régionale
- 4. Cerfeuil élégant (Chaerophyllum elegans) Livre Rouge Tome II